

DEC131980INSHS

Décision portant nomination de M. Alain BERTHO aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Marie JAISSON aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité de service et recherche n° 3258 intitulée Maison des sciences de l'Homme Paris Nord

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 123228DGDS en date du 21 décembre 2012 portant prorogation de l'unité de service et recherche intitulée Maison des sciences de l'Homme Paris Nord ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique de l'unité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord des organismes partenaires ;

DECIDE :

Article 1

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Pierre MOEGLIN, directeur de l'unité de service et recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} juillet 2013.

II. A compter de cette même date, M. Alain BERTHO, Professeur à l'Université Paris 8, est nommé directeur par intérim de l'unité de service et recherche n° 3258 intitulée Maison des sciences de l'Homme Paris Nord, jusqu'au 31 décembre 2013.

III. A compter de cette même date, Mme Marie JAISSON, Professeur à l'Université Paris 13, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité de service et recherche n° 3258 intitulée Maison des sciences de l'Homme Paris Nord, jusqu'au 31 décembre 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 15 juillet 2013

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand